

Pour la Démocratie
et pour la Paix!

Clarité

Vers l'Emancipation
de notre Peuple et la
Sauvegarde de ses
Libertes

Journal d'opinion et d'action populaire

Numéro 224 (Numéro 84 sous la Loi du Cadenas de Duplessis)

MONTREAL, SAMEDI, LE 8 JUILLET, 1939

prix 2 cts.

LA LUTTE CONTRE LES BANQUIERS DOIT DEVENIR LA LUTTE DU PEUPLE

Vers l'Unité des Forces démocratiques en vue des Elections Federales

Il est évident que M. Mackenzie King projette une élection générale cet automne.

Dans la situation actuelle, une élection fédérale donnera au mouvement ouvrier une opportunité historique de rompre l'état oppresseur que les partis libéral et conservateur ont mis sur le peuple canadien, si on se sert de toutes les possibilités. Il faut se mettre à la recherche de ces possibilités et développer tous les moyens de les employer, en chaque district électoral.

L'esprit démocratique grandit considérablement. On remarque un grand développement du sentiment d'unité et de l'action progressive de l'Atlantique au Pacifique.

Dans les provinces maritimes, dans le Québec et dans l'Ontario, le mouvement progressif peut faire des gains appréciables. Plus qu'on peut élire un nombre considérable de candidats dévoués au progrès et à la démocratie: pour cela le peuple devra aller au scrutin en toute conscience de leur devoir démocratique.

Une telle perspective effraie les barons de la haute finance. Ne perdons pas de vue les efforts gigantesques des réactionnaires de la rue St. Jacques et Bay Street pour l'emporter sur les forces populaires dans les élections fédérales. Les deux camps se groupent autour d'issues décisives. Seule l'unité du peuple forcera le gouvernement démocratique de travailler au bénéfice de la nation entière.

Un nombre croissant de citoyens intelligents se détournent des

deux vieux partis, comprenant tous les jours d'avantage la menace d'un gouvernement de coalition formé de groupements politiques réactionnaires au service de la haute finance. Cette menace force tous ceux qui sont attachés aux libertés démocratiques à agir pour les conserver et les sauvegarder.

C'est cela qui explique que les propositions d'Herridge pour l'unité dans tout district électoral ont reçu un accueil très favorable d'une part, et que les organisations ouvrières se groupent autour de ses propositions. M. Herridge ne propose pas la formation d'un nouveau parti: il suggère tout simplement toute organisation opérant afin d'assurer le candidat du district réel aux intérêts du peuple.

L'unité au scrutin sera un pas vers l'alliance des travailleurs, des fermiers et de la classe moyenne constituant un front démocratique effectif contre la réaction, le fascisme et la guerre.

Mary Pickford en U.R.S.S.

Mary Pickford, grande vedette du cinéma née à Toronto, qui fait une tournée en Union Soviétique, a exprimé son admiration des grands changements qui se sont faits dans l'U.R.S.S. depuis sa dernière visite en 1926.

"J'ai visité la première fois l'Union Soviétique il y a 12 ans," a-t-elle dit dans un interview à Moscou. "Depuis, Moscou a changé."



On peut à peine le reconnaître. "Le métro de Moscou est le meilleur du monde. On ne peut pas le comparer à ceux de Paris, de Londres et de New York."

Se rappelant de ses impressions de la visite de 1926, Mary Pickford déclara qu'à cette date elle pouvait compter les automobiles dans les rues à l'aide de ses doigts. "Aujourd'hui on aurait besoin de milliers de mains pour pouvoir compter les automobiles qui passent dans la rue."

Les Unionistes de Toronto ont acclame M. Herridge

Accompagné d'une ovation retentissante de l'assemblée de chefs des unions et des personnes prominentes du mouvement de la réforme de la ville de Toronto, John W. Buckley, secrétaire du Conseil du Travail du District de Toronto et un des chefs énergiques de la C.C.F., a introduit W. D. Herridge à la réunion dans le Labor Temple le 28 juin.

Le Conseil du Travail, sous les auspices duquel M. Herridge a parlé, est le conseil de travailleurs le plus vieux et le plus grand du Dominion. Il fut fondé en 1871, et fut l'inspiration pour la formation du Congrès des Métiers et du Travail du Canada. A l'heure actuelle, il représente 45,000 unionistes organisés en des unions affiliées à la A.F. of L. et au C.I.O.

"Réunis dans cette salle historique, il me semble que ce soir on vient d'écrire un nouveau chapitre du progrès du travail organisé," déclara M. Buckley.

"Notre but en invitant M. Herridge fut premièrement que nousitions conscients qu'il fallait agir vite si nous voulons empêcher que notre Canada ne devienne le ter-

rain de chasse de ceux qui veulent créer une dictature fasciste en guise d'un gouvernement national. Si nous pouvons consolider toutes les forces progressives de ce Dominion... la démocratie cana-



M. J. W. Buckley

dienne sera sauvée, le Canada donnera à son peuple le droit de vivre sagement, tous auront le droit au travail, le chômage sera une chose passée, et on aura des soins pour les veuves, les orphelins et les vieillards."

M. Buckley a appuyé sur le point de vue, du travail organisé en faveur de l'action politique indépendante, en union avec les autres groupes progressifs. Il a rappelé quelques unes des déclarations faites par M. Herridge le 27 septembre, 1937, au Comité du Commerce de Sydney, Nouvelle Ecosse, rapport à la réaction, le fascisme et l'unionisme du travail.

Là, M. Herridge a déclaré: "Afin de prendre le pouvoir, le fas-

cisme fait du mouvement des unions l'ennemi public. Afin de se maintenir au pouvoir, le fascisme est forcé de détruire la démocratie en cette forme moderne. Car le fascisme et les unions ne peuvent pas exister ensemble. Il faut écrire ceci comme un fait, que toutes les protestations pieuses de bonne volonté envers le travail ne peuvent pas amoindrir."

Nouvelle Replique de M. Rogers à Duplessis

Décidément cela est devenu une habitude invétérée chez Duplessis de l'invoquer le "manque de collaboration" d'Ottawa et le "refus du gouvernement fédéral d'accomplir son devoir" pour tenter de camoufler et d'excuser son incompetence, son insouciance du sort des chômeurs et son aplatissement devant la haute finance. Car, en l'espace de deux semaines, il n'a cessé d'accuser le gouvernement central d'être la cause de tous les maux de la province, et ceux de Montréal y compris.

A sa dernière diatribe, cependant, lancée contre Ottawa, le ministre du Travail, l'hon. M. Rogers, n'a "pas manqué" le premier ministre du Québec. A ses insinuations mensongères, il a répliqué par des faits et des chiffres.

"Une déclaration a été publiée, a déclaré M. Rogers, selon toute apparence avec le consentement du premier ministre, M. Duplessis, à l'effet que le gouvernement de la province de Québec continuait à payer les secours directs de la Ville de Montréal. M. Duplessis d'après cette déclaration, a dit que le gouvernement d'Ottawa n'a jamais fait son devoir en matière de chômage. Ces deux assertions sont fausses.

"Depuis le premier d'avril, le gouvernement du Dominion paie un montant égal à celui que débourse le gouvernement provincial pour les secours directs, jusqu'à concurrence de 40 pour cent, partageant ainsi le coût des secours, entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal, sur la base de 40-40-20. Cette entente est en vigueur dans toutes les provinces.

"Le 8 juin, à la suite de la réception d'un télégramme, de la ville de Montréal, je télégraphiai à l'hon. William Tremblay pour lui offrir de verser une avance à la province en attendant la signature d'une entente. Cette offre fut acceptée. Le paiement de cette avance (suite à la page 4)

Il faut des maintenant une Action énergique

Toute la semaine durant, les rumeurs les plus folles et les plus contradictoires ont circulé à l'égard de la solution probable et imminente, paraît-il, du problème municipal.

Ces rumeurs, cependant, ne se sont guère accréditées dans les milieux les mieux renseignés. Et, en dépit de ces bruits, il appert, selon un "personnage" de l'hôtel de ville, que "pour trouver une solution au problème financier de Montréal, il faudra tourner les yeux vers Québec, où l'on est visiblement sympathique à la ville."

D'autre part, le maire Camillien Houde, d'énergie qu'il était au début de la crise, est devenu quelque peu réticent et très équivoque. Il nous a servi un discours, cette semaine, qui a eu le don d'étonner et même d'alarmer la population démocratique de cette ville.

L'appel du maire à Duplessis et Hepburn de s'unir pour forcer le gouvernement fédéral à prendre la responsabilité des secours de chômage, fait le jeu des banquiers et des industriels, les ennemis de la population de Montréal. Hepburn et Duplessis sont déjà unis et leur politique aujourd'hui comme dans le passé est d'entraver l'unité dans le pays. Ce sont eux qui se sont opposés à la Commission Rowell appointée par le gouvernement fédéral pour étudier les problèmes affectant le pays—problèmes de taxation, assurance chômage, et autres problèmes du plus grand intérêt pour notre pays.

Evidemment la situation s'embrouille. Il se passe quelque chose dans les coulisses.

Et ce qui rend la situation encore plus alarmante, c'est le changement d'attitude de Duplessis envers Montréal: c'est

(suite à la page 2)

La Compagnie Bata s'établira au Canada

Est-ce que l'admission de la Compagnie de Chaussures Bata de la Tchécoslovaquie au Canada fera du bien ou du mal au travail? M. Thomas Bata, qui a l'intention d'établir une usine de chaussures près de Trenton dans l'Ontario, d'introduire 250 ouvriers qualifiés de l'étranger et d'embaucher des centaines ou des milliers de simples ouvriers canadiens, est-il un Père Noël ou un autre employeur exploitateur (comme déclarent des chefs des unions ouvrières)?

Ce point a soulevé une tempête de controverses dans les milieux travaillistes, industriels et politiques pendant les quinze jours passés.

Ceux qui appuient l'admission de l'entreprise Bata réclament son

importance pour l'établissement d'une grande industrie de chaussures moderne au Canada, que la Compagnie donnera du travail à un grand nombre de Canadiens. Ils déclarent qu'elle introduira la mécanique vraiment moderne dans l'industrie et brisera le contrôle exercé par le trust des machines à chaussures dans ce pays, un contrôle qui, de leur avis, est responsable en grande partie de l'étendue exigüe de l'industrie de chaussures à l'heure actuelle.

Sous les conditions qui existent actuellement, les fabricants de chaussures ne peuvent pas acheter leurs machines, mais les louent du trust United Shoe Machinery. Conséquemment, une grande quantité de la mécanique est désuète, et

souvent n'est pas en bon état d'opération; elle ne permet pas aux fabricants canadiens de chaussures de faire concurrence aux entreprises des autres pays sur une base d'égalité.

La Compagnie Bata, qui fabrique ses propres machines et emploie des procédés techniques récents, réglerait cette situation et créerait l'exportation des chaussures.

Mais il y a un autre côté à considérer. Il y a une raison politique pour l'intention de Bata d'établir des usines en Amérique du Nord. Des millions de chaussures Bata se portent aux Etats-Unis et au Canada (le Canada en fait l'importation de 500,000 paires par an). Ces chaussures furent fabriquées en Tchécoslovaquie. Mais après l'invasion hitlérienne de ce pays, une marque "Fabriqué sous Hitler" serait plus appropriée que "Fabriqué en Tchécoslovaquie."

L'usine Bata à Zlin continue à produire, mais M. Bata connaît le boycott en Amérique contre les produits de l'empire d'Hitler, et ne voulant pas perdre des marchés possibles, s'est dépêché à bâtir des usines de ce côté de l'Atlantique. Il lui faut des profits.

Une vitesse excessive du travail dans le système Bata est pire que celle employée par Henry Ford à Detroit. Bata s'oppose aux unions: pas une usine de Bata en Angleterre ou en Tchécoslovaquie n'est organisée dans une union.

Bata dépense Henry Ford en perfection d'exploitation, en son habileté à tirer des sous de chacun de ses placements. C'est maintenant Bata qui pourrait enseigner cette technique à Henry Ford. L'année passée les industries Ba-

dre du jour du prochain congrès. Le mouvement travailliste français est la force la plus grande de la Fédération qui favorise cette démarche.

Un article récent par Benoit Frachon, chef unioniste français, déclare que dans le mois de mai, 1938, lorsque Citrine faisait des négociations avec la Fédération du Travail Américaine, il a ignoré le C.I.O. et s'opposait à l'unité avec les unions soviétiques.

"Il paraît maintenant que nos camarades unionistes britanniques, menacés d'un grand danger de la part de la réaction, ont meilleure conscience de la nécessité de l'unité. Il est à espérer qu'ils ne vont pas nous décevoir à ce congrès de la Fédération à Zurich," a-t-il écrit.

(suite à la page 4)

Les Secours directs Probleme national

La présente situation créée par les banques à Montréal a fourni à Duplessis l'occasion d'enfourcher, à nouveau, son dada favori: savoir: le chômage est un problème fédéral dont seul Ottawa doit supporter le fardeau.

A ce propos, le premier ministre du Québec y est allé, ces empsi, de diatribes felleuses contre le gouvernement fédéral, l'union ardue "cristale" a su trouver le canal propre à se déverser librement et abondamment: l'attaque injuste, bête contre Ottawa.

En continuant d'agir de la sorte, Duplessis répudie d'abord sa promesse pré-électorale d'un "système pour venir en aide aux (suite à la page 4)

Le Credit Social appuie la Nouvelle Démocratie

Les seize membres du parlement du parti Credit Social se sont réunis en conférence à Edmonton, et ont donné leur appui au mouvement de la Nouvelle Démocratie, le premier ministre Aberhart déclara à la presse.

Les quatorze membres d'Alberta et les deux de Saskatchewan se sont déclarés en accord avec les principes formulés par M. Herridge le 28 juin, et ont décidé de faire des préparations soigneuses

pour l'élection sur la ligne indiquée par M. Herridge.

En priant le mouvement du Credit Social de s'intéresser agressivement et énergiquement à la campagne, la conférence créditiste déclara que cette démarche "sera accueillie par l'élément progressif entier."

On considère le programme Herridge comme "l'unité pour un programme défini de résultats," comme "la démocratie en action."

Les Profits Enormes des Barons des Mines

Si les ouvriers se plaignent, et avec raison, de difficultés sans nombre: de diminutions de salaires, de chômage et de la quasi impossibilité de vivre convenablement, par contre tout va très bien pour les barons de l'or dont les mines se multiplient sans cesse et qui accusent des profits de plus en plus imposants.

En effet, de six mines d'or payant de gros dividendes aux actionnaires il y a onze ans, le nombre en est maintenant, après dix ans de "crise", de quarante.

Ainsi donc, nulle industrie ne peut se vanter d'enregistrer tant de progrès en une période aussi troublée et aussi instable. Car le nombre de mines, et partant le montant des profits, a quadruplé. C'est dire que la haute finance, qui crie sans cesse au marasme et qui diminue régulièrement les salaires des ouvriers, trompe cyniquement le peuple afin d'accumuler pour elle seule l'or que les ouvriers extraient des entrailles de la terre au prix d'efforts et de sueurs qui méritent certes un partage plus équitable des bénéfices.

En plus des quarante mines qui rapportent des dividendes aux actionnaires, il y en a une multitude d'autres qui opèrent avec des profits énormes mais qui ne paient pas de dividendes dans le but soi-disant d'en assurer le développement futur. Autre forme subtile d'exploitation et d'accaparement. Ces mines ne paieront des dividendes que lorsque les profits accumulés seront tels qu'il soit impossible de ne pas se soumettre à cette alternative sans encourir la réprobation même des riches actionnaires.

En face d'un tel développement de "nos" mines d'or, si l'on se demande quelle impulsion cela donne au commerce, à l'industrie en général et à l'amélioration du niveau de vie des ouvriers, l'on constate que cette impulsion, toute proportion gardée entre le rendement et les dépenses, est à peu près nulle. Car les profits accumulés qui dorment dans des coffres-forts n'ont jamais procuré plus de bien-être à ceux qui devraient logiquement en bénéficier mais qui ne peuvent y toucher.

Mais pour les actionnaires, la situation est bien différente. Le taux des dividendes continue d'augmenter régulièrement tandis que la main-d'oeuvre n'est pas plus onéreuse. En certains cas, celle-ci est même moins onéreuse.

Pour les premiers six mois de 1939, les dividendes payés par les barons de l'or se chiffraient à \$19,655,956 comparativement à \$18,169,960 pour les premiers six mois de l'année dernière.

Décidément, les affaires vont bien mal pour les riches. Et les ouvriers n'ont pas raison de se plaindre. Ce sont les privilégiés de la terre!

Resolutions progressives prises au Congrès de la Jeunesse

Le 4ième Congrès de la Jeunesse, qui s'est tenue à Winnipeg en fin de semaine, a vu les représentants de la jeunesse canadienne adopter des résolutions qui réaffirment la position de la jeunesse au premier rang des forces progressives du pays.

Winnipeg fut très conscient de la jeunesse et les journaux ont publiés de longs rapports et éditoriaux, et les citoyens de toutes catégories surveillèrent les procédures avec intérêt et sympathie.

Après avoir été officiellement reçu par les représentants civiques et provinciaux, les 400 délégués se mirent énergiquement au travail.

Des centaines d'observateurs visitèrent chaque session. Un fait intéressant fut la représentation nombreuse de la jeunesse de la ferme.

Un grand intérêt fut manifesté envers les questions de l'unité canadienne, l'agriculture, l'entraîne-

(Suite à la page 4)

On demandera l'Amendement de l'Ordonnance Numero 4

La prochaine convention de la Fédération du Travail est d'une importance toute particulière pour le mouvement ouvrier international de cette partie du pays aussi bien que pour le mouvement en entier.

Il y a d'abord la question d'une législation complémentaire au code criminel, laquelle confère aux ouvriers de ce pays le droit d'organisation mais qui ne saurait devenir réellement effective si elle n'est pas complétée par des législations provinciales.

Or, au cours de la prochaine convention de la Fédération, l'on fournira aux ouvriers la chance d'accomplir les premiers pas dans cette direction.

La loi des conventions collectives, depuis qu'elle a été amendée par le bill 19, est devenue une pièce législative qui enlève aux ouvriers leur droit de négociations collectives. Selon l'amendement, seul le lieutenant-gouverneur-en-conseil peut apporter des changements aux conditions au sujet desquelles les employeurs et les employés se sont entendus, et, en tout temps, il a l'autorité de modifier n'importe quelle entente collective.

En plusieurs cas, des changements ont été faits contre la volonté des patrons et des ouvriers dans l'intérêt de groupes influents. Les patrons ont protesté contre cet état (suite à la page 4)

Clarte

Journal d'opinions et d'action populaire

Publié par Clarte Enregistrée, Montréal

Imprimé par des ouvriers d'union

Rédaction et Administration: Case postale 2, Station N, à Montréal.

Abonnements: 3 mois, 25c;—6mois, 50c;—Un an, \$1.00
Enregistré comme matière de seconde classe.

MONTREAL, SAMEDI, LE 8 JUILLET, 1939

Le Peuple supportera ceux qui luttent dans son intérêt

Par EMERY SAMUEL

Certes, ce fut un réel et vaste mouvement populaire qui porta M. Camillien Houde à la tête de l'administration de Montréal.

Et, comme le disait M. Houde lui-même au lendemain de son élection: "Nous avons lutté contre les banques, contre toute la grande presse, contre le gouvernement provincial, etc., et nous les avons battus."

En effet, c'est exactement parce que M. Houde attaqua de front tous les ennemis du peuple qu'il a été élu. Depuis lors, tout le monde sait que ceux qui ont essayé de démolir M. Houde aux dernières élections municipales ont pris tous les moyens pour le rendre "inoffensif", en présentant les "avantages" du "Commission Government", ou en conspirant avec Duplessis pour placer Montréal dans l'obligation d'accepter le contrôle des banques.

Or, le peuple suit ce duel depuis des mois. Sa sympathie et son appui vont naturellement à ceux qui défendent la démocratie municipale. Par conséquent, la vague d'inquiétude qui s'est emparée des Montréalais, la semaine dernière et cette semaine, est parfaitement compréhensible.

Le peuple a placé sa confiance en Camillien Houde. Et les discours équivoques du maire, prononcés la semaine dernière, ne sont pas de nature à rassurer la population.

La grande masse antitrustarde et antiduplessiste est toujours prête à appuyer ceux qui luttent carrément et franchement contre les responsables de tous les maux qui frappent le peuple, pourvu que ces lutteurs sachent parler sans équivoques et se fassent comprendre par ceux qui les ont portés au pouvoir.

Il faut des maintenant une Action décisive

(Suite de la Page 1)

le désir du premier ministre de "venir en aide" à notre ville. Cela n'augure rien de bon pour Montréal. Car Duplessis est le valet des trusts et des banquiers de la rue St-Jacques, cela est un fait notoire. Et Duplessis n'est pas décidé à lutter et ne luttera pas contre les banquiers. On peut être certain de cela. Tout ce qu'il peut faire, en l'occurrence, c'est de profiter de la crise municipale pour mousser son capital politique dans notre ville.

Alors, quand un "personnage" de l'hôtel de ville dit qu'il faut tourner les yeux vers Québec pour la solution du problème, ce personnage fait sans aucun doute le jeu de Duplessis dans le but de changer le loup en agneau.

Du reste, l'état d'acuité de la crise municipale se prolonge outre mesure. Les attermolements ont assez duré. Tout délai inutile ne peut que servir l'intérêt des banques. Ce qu'il faut maintenant, c'est l'action énergique, sans équivoque et décisive.

Or, pour en arriver là, pour passer de l'indécision à l'action, il est nécessaire, il est impérieux que le mouvement ouvrier et les organisations démocratiques de cette ville prennent une part active à la lutte contre les banquiers réactionnaires de la rue St-Jacques. Il est impérieux que le mouvement ouvrier et les organisations démocratiques stimulent, en leur réitérant leur appui, le maire de Montréal et les conseillers dans cet ultime combat contre la haute finance.

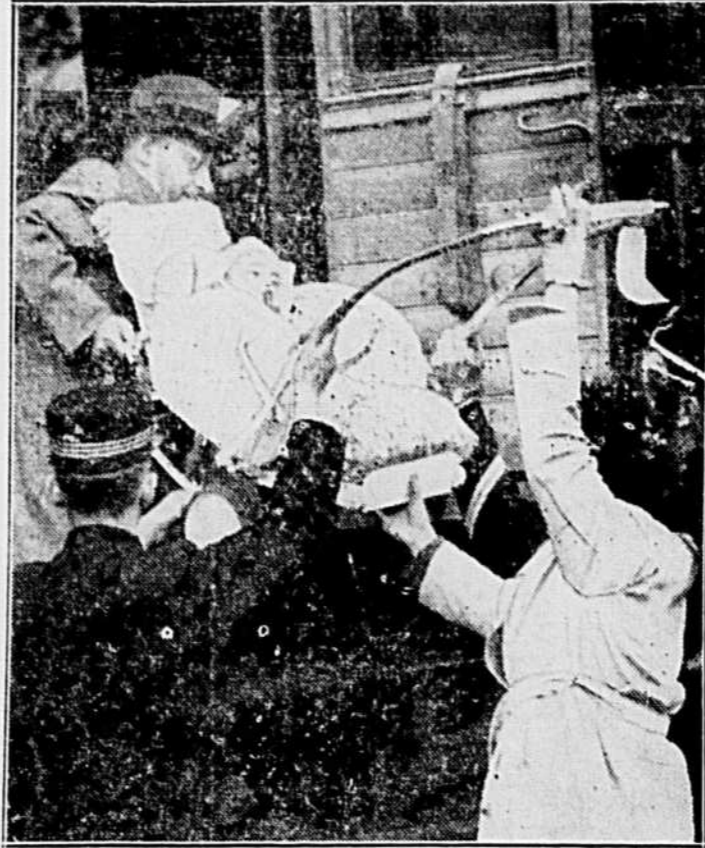
Jusqu'à maintenant, les ouvriers organisés de notre ville et les autres associations ont fait entendre une voix trop faible ou n'ont pas parlé du tout. C'est là une attitude qui est loin de hâter la solution du problème municipal.

La lutte contre les banquiers ne doit pas être seulement la lutte du maire et du conseil municipal, mais la lutte des ouvriers organisés, le combat des organisations démocratiques de notre ville.

Donc, en avant pour le maintien de la démocratie municipale!

La population doit signifier aux banquiers qu'ils n'ont pas à vaincre seulement le maire et les échevins, mais également la multitude des citoyens démocratiques de cette ville avant de pouvoir s'installer à l'hôtel de ville.

Une telle attitude sera la mort du projet des banquiers de la rue St-Jacques.



Une famille de réfugiés de l'Allemagne, débarquée du paquebot St. Louis, se voit ici montant dans un train à Antwerp dans la Belgique. Les passagers infortunés du paquebot furent enfin recue par la Belgique, les Pays Bas, la France et la Grande Bretagne.

La Jeunesse marche vers la Paix et le Progres

La plupart des organisations de jeunesse de l'île de Vancouver jusqu'aux provinces maritimes, ont envoyé, en tout, quelque 400 délégués au Congrès des Jeunes Canadiens, qui a eu lieu à Winnipeg du 30 juin au 3 juillet.

Derrière ces délégués se trouvent un demi-million de jeunes gens entre les âges de 15 et 30 ans, éveillés aux questions sociales et politiques par la dépression économique et les menaces à la démocratie.

Devant tous ces jeunes, il y a l'avenir qu'il leur appartient de former. C'est pourquoi le quatrième Congrès des Jeunes Canadiens est une assemblée des plus importantes à tous les Canadiens.

Lors du premier Congrès des Jeunes Canadiens, qui eut lieu à Ottawa en 1936, les délégués promirent de faire du Canada "un Canada qui sera toujours la terre de la paix, de la liberté, de la justice et qui offrira la chance et le bonheur à tous ceux qui l'habitent."

UN CANADA UNI

Le mot d'ordre du Congrès de cette année est certes très approprié: Pour un Canada Uni.

"Quelles que soient nos occupations, nos opinions, notre langue, notre religion ou notre race, nous pouvons et devons nous unir afin de contribuer à un programme commun pour le progrès; un programme qui nous permettra à tous de partager équitablement, sans le sacrifice de notre personnalité respective."

Tel est le mot d'ordre du Congrès. Mais est-il pratique. Les barrières de race, couleur, religion peuvent-elles être démolies? Oui, elles le peuvent.

L'on répondit à cette question à Ottawa, il y a trois ans. Il y avait de la désunion, des factions. L'on avait exprimé des opinions chauvines. Mais lorsque les discours isolés furent incorporés à des résolutions dirigées au cœur des problèmes de la jeunesse, l'on sentit un souffle d'union à travers l'assemblée.

UNE GRANDE LECON

MacNicol, un délégué canadien-français, résuma la leçon du congrès dans son dernier discours, un discours qui émut l'assemblée par sa sincérité:

"Nous avons appris une grande leçon. Nous avons appris que les différences que nous croyions si importantes, différences politiques, raciales, religieuses, ne sont pas importantes. Nous avons appris que nous avons des problèmes en commun et que nous pouvons les résoudre ensemble. Nous avons appris la leçon de l'unité."

Dès ce jour, les jeunes Canadiens ont marché de l'avant à l'union. C'est l'esprit du nouveau Canada qui prend corps. De l'étude attentive des problèmes que doivent affronter les différentes sections du peuple, il résulte l'entente et la bonne volonté, la pierre d'angle de l'unité. Et la jeunesse, la jeunesse courageuse, la jeunesse aventureuse, sonne le clairon d'une vie meilleure.

Quels sont les principaux problèmes de la jeunesse d'aujourd'hui? L'agenda du Congrès de Winnipeg les énumère comme suit:

- La Jeunesse dans l'agriculture.
- La Jeunesse dans l'industrie.
- L'entraînement des jeunes citoyens.
- L'unité canadienne.
- Politique de paix canadienne.

Les congrès précédents nous ont donné un bon exemple en ce qui a trait à la manière des jeunes de considérer ces questions. Les principales résolutions adoptées au Congrès de l'année dernière, qui eut lieu à Toronto, sont les suivantes:

Ou va le Maire Houde?

Par W. KASHTAN

L'on a remarqué récemment que le premier ministre Duplessis a, apparemment, modifié son attitude à l'égard de la ville de Montréal et de l'administration Houde. Lorsque cette administration protesta contre le geste arbitraire des banques, par leur refus d'avancer l'argent nécessaire aux secours, Maurice Duplessis s'empressa de fournir les fonds suffisants, au moins jusqu'au 3 juillet. Ainsi, on a l'impression que Duplessis désire s'attaquer à la solution des problèmes de Montréal. De plus, l'on peut croire que Duplessis et Houde condamnent tous les deux l'attitude des banques.

Selon des rapports de journaux, il semblerait également qu'une sorte d'entente ait été conclue entre Duplessis et Houde au sujet des secours directs. Jusqu'à maintenant cependant l'On ignore complètement les bases et le but de cette entente.

Nous posons donc la question: Qu'y a-t-il derrière tout cela? Duplessis et Houde ont-ils enterré la hache de guerre et sont-ils devenus amis? Ou bien est-ce simple manoeuvre de la part de Duplessis en vue des prochaines élections—fédérales et provinciales.

Il n'y a pas de doute que Duplessis ait été en quelque sorte acculé au pied du mur. Car il ne pouvait pas se prononcer ouvertement contre Houde and pour les banques sans s'exposer à des embarras et passer, aux yeux du public, pour le représentant officiel

de la rue St-Jacques. En même temps, Duplessis désire renforcer sa position en vue des prochaines élections.

Cependant, si Duplessis prononce toutes sortes de paroles mielleuses au sujet des problèmes de Montréal, c'est simplement parce que le loup a besoin de la laine du mouton. Mais le loup demeure toujours loup.

Quoi qu'il en soit, le maire Houde, s'il est sincère en protégeant les intérêts de la population de Montréal, joue néanmoins un jeu dangereux — précisément le jeu de Duplessis et Hepburn. Dans un discours, qu'il prononça devant le Kiwanis Club, il déclara, a-t-on rapporté, que "l'unification des gouvernements au Canada se produirait avant longtemps. Je n'affirme pas, ajouta-t-il, que je suis contre cela. Mais j'avertis ceux qui sont contre que cela se produira bientôt."

Si, par ces paroles, le maire entendait la réforme de l'Acte de l'A.B.N., pour y inclure la loi d'assurance-chômage, tant mieux. Cependant, l'impression créée par ce discours est que le maire favorise les suggestions de la Leadership League, laquelle propose depuis quelque temps la suppression de gouvernements provinciaux et municipaux dans le but soi-disant d'économiser et d'alléger le fardeau des taxes.

L'on ne peut combattre le projet de commission administrative et en même temps appuyer la Leadership League. L'on ne peut lutter contre les banques et appuyer une machine scoute et financée par les banques. L'on ne peut être en faveur de la démocratie municipale et suggérer en même temps l'abrogation des administrations provinciales et municipales.

De plus la pression de M. Houde sur MM. Duplessis et Hepburn pour que les deux compères formulent une politique commune relativement aux secours directs afin qu'Ottawa en prenne la charge complète peut fort bien servir de prétexte à l'"axe" pour concentrer ses forces contre le gouvernement fédéral non pas dans le but de demander à ce gouvernement qu'il accomplisse quelque chose dans l'intérêt du peuple, mais afin de lui créer des embarras et l'empêcher, sous prétexte de droits provinciaux, d'adopter une législation sociale, incluant l'assurance-chômage.

Il aurait été préférable, de la part de M. Houde, de demander au peuple de forcer ces deux gouvernements provinciaux à changer

leur attitude et à coopérer à l'adoption des lois sociales nécessaires.

Entretemps, le mouvement ouvrier et la population démocratique doivent se tenir sur leur garde, prêts à toute éventualité. Une plus grande pression sur le maire Houde est nécessaire si l'on veut qu'il continue à travailler dans l'intérêt du peuple. Financièrement parlant, Montréal est, il faut l'admettre, dans une très mauvaise situation. Certaines des "solutions" que l'on propose signifient l'abolition des secours directs avec, comme résultat, une plus grande misère.

De telles solutions ne peuvent être acceptées par la classe ouvrière. Ce qui est nécessaire, c'est un vaste programme de travaux publics fournissant du travail utile à la majorité de sans-travail. De plus, l'Acte de l'A.B.N. doit être amendé afin de rendre possible l'adoption d'une législation sociale. De telles mesures seraient de nature à améliorer la situation dans une large mesure et à alléger le fardeau financier imposé à la ville. La conversion de la dette à des taux d'intérêt moins élevés contribuerait également pour beaucoup à la diminution d'une grande partie de la dette municipale.

Quoi qu'il en soit, il est clair que toutes les organisations publiques, et, en premier lieu, le mouvement ouvrier, doivent agir énergiquement afin de forcer le maire Houde à continuer de lutter pour le maintien de la démocratie municipale et contre la rue St-Jacques et son valet, le premier ministre Duplessis.

POUR RESISTER AUX ATTAQUES DE HITLER

Dans la lointaine Yougoslavie, menacée par l'invasion hitlérienne, une conférence de 22 organisations de jeunes eut lieu à Belgrade récemment. Les délégués signèrent une déclaration affirmant qu'il "est du devoir, par-dessus tout, de la jeunesse de protéger notre pays et ses libertés, pour les progrès duquel pays de grands sacrifices ont été faits."

En Belgique, le Congrès National de la Jeunesse tient maintenant ses assises. En Australie, le second Festival de la Jeunesse a eu lieu en juin. En Grande Bretagne, les délégués de 30 organisations nationales de jeunesse prirent part à l'assemblée de la Paix qui eut lieu au mois de mai.

La jeunesse du monde entier est éveillée. La jeunesse du monde entier combat pour la paix, la sécurité et du travail. Et la jeunesse du Canada est dans les rangs, jouant son rôle.

LES LIVRES

Les Trente Arpents

Autant sinon plus que "Maria Chapdelaine", le roman de Ringuet est représentatif de l'âme de nos gens du terroir. Cependant, le décor où évoluent les personnages de "30 Arpents" n'emprunte pas cette grandeur sauvage qui nous frappe dans le livre de Louis Hémond. Au lieu du silence des forêts, entrecoupé du bruit du vent dans les sapins touffus et les hautes épinettes, c'est, dans le roman de Ringuet, le silence moins impressionnant de la paisible campagne canadienne, où la glèbe promise laborieusement de soc de la charrue dans des champs immenses, fécondant une nature déjà riche et généreuse.

Si "30 Arpents" est un roman du terroir, ce n'est pas la répétition des mièvreries, des clichés, des personnages qui ressemblent plus à des automates qu'à des êtres humains, des héros en quelque sorte stéréotypés que l'on découvre dans la plupart de nos bons petits romans "à l'eau de rose pour jeunes filles pâles", ou pour jeunes hommes encore plus pâles qui aspirent à une impossible Laurence. Le livre de Ringuet rompt cette tradition qui voulait que les livres canadiens, peignant la mentalité et la vie de nos "habitants", nous présentent des personnages idylliques qu'on ne voit jamais dans la rue ni dans nos campagnes. L'oeuvre de Ringuet est simple, vivante et vraie. De là son succès. Les personnages qu'il a créés vivent la vie de la campagne sans se consumer d'un mysticisme que les moines eux-mêmes ne connaissent pas dans leur austérité. Ainsi le héros du livre, Euchariste Moisan, n'est pas insensible au charme robuste de celle qu'il courtise en silence et qu'il aspire à épouser afin d'en faire la maîtresse des 30 arpents qu'il possèdera. Plus tard, il se mariera et aura des enfants. Ceux-ci, devenus grands, seront, à leur tour, en chair et en os.

Si le thème du roman de Ringuet n'est pas nouveau, il est, par contre, présenté d'une façon nouvelle et originale. C'est l'histoire des Moisan et de leur 30 arpents de terre. Le récit est fort vraisemblable. L'auteur nous fait assister aux luttes d'Euchariste Moisan, profondément attaché à la terre, et qui arrache à celle-ci tout ce qu'elle peut donner afin de se créer une honnête aisance et de pouvoir "avoir un prêtre dans la famille."

Partagé en quatre parties — printemps, été, automne, hiver — le récit se poursuit et évolue en rapport avec le titre respectif de chaque partie. Le printemps de la vie de Moisan est heureux et permet beaucoup d'espérance. L'été est encore rempli des joies du printemps. Puis avec l'automne, arrivent les tristesses. Enfin, l'hiver est morne et douloureux pour le pauvre Moisan, qui est devenu un déraciné vivant dans un milieu auquel il ne peut guère s'adapter.

La couleur locale, cela va de soi, est très prononcée. Mais le langage pittoresque des Moisan ne dépare pas un style personnel original et empreint d'un souffle assez puissant.

Le roman de Ringuet justifie pleinement la publicité qu'on en a faite et les traductions qui en seront connaitre dans les pays de langues étrangères. Il perpétuera la tradition de "Maria Chapdelaine", mais une tradition en quelque sorte renouvelée en ce que la vie et la réalité font place à l'idylle, au mysticisme et à l'idéalisme.

Ce roman, dont le succès fut très rapide, vaut la peine d'être lu.

La Loi du Cadenas est dénoncée en Angleterre

A Londres, la section canadienne de l'Empire Press union vient de soumettre devant l'exécutif de cette association un mémoire rapportant une "tendance grandissante au Canada depuis quelques années d'adopter des lois, dans les provinces seulement, tendant à limiter la liberté de presse."

Le mémoire mentionne la lutte légale qui fut portée devant le Conseil Privé et qui eut pour résultat la confirmation de la décision de la Cour Suprême du Canada à l'effet que la loi de l'Alberta relativement à la presse était inconstitutionnelle.

Ce mémoire parle également de la loi du Cadenas du Québec, officiellement dirigée contre la propagande communiste. Il déclare que de nombreux journaux au pays considèrent cette loi comme une "menace non seulement à la liberté de presse en général, mais comme une loi violant les droits garantis au peuple par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord."

On peut lire plus loin dans le mémoire de l'Empire Press union:

"Il est bien possible que le successeur du présent gouvernement ou un gouvernement futur, se prévalant du précédent créé par la loi du Cadenas, adopte une loi semblable et qui nuira au bien-être du pays."

LU... dans la Presse

Appuyons l'Action pour le Rappel de la Loi du Cadenas

ditorial de la "Winnipeg Free Press," le 26 juin, 1939

M. Roland Guy, le jeune Canadien-Français qui est premier vice-président des Jeunes Conservateurs Nationaux, a fait un discours récemment à Toronto dans lequel il défendit la Loi du Cadenas malgré les opinions de M. Guy à ce sujet, on plaint le Parti Conservateur parce que ce monsieur a trouvé nécessaire de s'exprimer d'une telle manière à une réunion de parti, car son opinion sera liée dans les pensées de quelques uns avec la politique des Conservateurs dans le pays entier. Nous croyons que cela ne serait pas exactement vrai.

Ce que M. Guy a dit, comme le journal "Saturday Night" rapporté, est que: "Nous autres (c'est-à-dire, le Québec) voulons garder nos institutions démocratiques, et nous nous sommes servis des moyens à les garantir." Il a aussi déclaré: "Quant à la Loi du Cadenas, on a accusé les Canadiens-Français d'avoir tué la liberté. Mais je déclare qu'il n'y a aucune province où l'idée de la liberté est mieux comprise."

Ces remarques ne tiennent pas debout, évidemment. Si le gouvernement du Québec comprenait l'idée de la liberté, il n'aurait jamais fait une loi qui rend impossible la libre discussion de la politique dans cette province. Les Québécois ont sans doute l'esprit de la liberté que M. Guy proclame. Mais le gouvernement duplessiste n'a pas un tel esprit. Au sujet de la préservation des institutions démocratiques par le moyen de supprimer la discussion, M. Guy ferait mieux de se taire. Il croit, comme croient ceux qui appuient la Loi du Cadenas, que la liberté veut dire la liberté pour soi, et le manque de liberté pour ceux qui ne sont pas d'accord avec lui.

Le Parti Conservateur sait qu'il a fait de telles déclarations comme celles faites par M. Guy feront du tort à ce parti dans le Canada entier; on appuiera sur ses paroles comme une déclaration du groupe des jeunes dans le parti, le groupe que l'on croit être le plus dévoué à la base fondamentale de notre société politique. Cette société n'a rien à faire avec la Loi du Cadenas ou autres lois pareilles. C'est une honte qui a déjà fait du tort à la province de Québec. L'aire de ses possibilités nuisantes augmentera si cette loi reste sur la liste des statuts. Il est à espérer que nombre de Conservateurs responsables de sauveront M. Guy, comme de Libéraux ont déploré le fait que le gouvernement de M. King n'a pas rayé la loi quand il était en core temps.

Le jugement du juge Green shield dans un cas d'essai affirmant la constitutionnalité de la Loi du Cadenas. Mais, malgré cet échec, le groupe qui lutte contre la loi n'est pas découragé. Il croit qu'un cas a été déclaré et ouvert dans la cour, et il a l'intention de continuer la lutte et de la porter, le cas échéant, au Conseil Privé.

Ce cas est d'une importance considérable pour le développement constitutionnel du Canada. Si l'appel échoue, tout gouvernement provincial pourra agir comme il voudra, sous le prétexte de la juridiction provinciale en droit de propriété et droit civil.

Armés de cette juridiction, les gouvernements dans tout le Canada pourraient agir de façon à détruire effectivement la démocratie. Dans chaque province des coteries de politiciens retranchés dans le pouvoir pourraient faire des lois qui rendraient impossible toute opposition effective. Ils pourraient se servir de leurs droits extraordinaires à se maintenir au pouvoir sans élections. Ils pourraient intervenir dans la politique fédérale. Tout cela est en jeu par la continuation de la Loi du Cadenas dans la Province de Québec, et tout individu au Canada qui chérit le maintien de nos institutions historiques et traditionnelles devrait agir énergiquement à la négation de ce statut infâme.

Une lettre récente, adressée à la "Free Press" par M. R. A. C. Ballantyne, secrétaire exécutif de la Canadian Civil Liberties Union, de Montréal, indique une méthode par laquelle tout individu peut aider à ce but.

"A ce moment, nous avons particulièrement besoin de fonds pour payer les frais de l'appel à la Cour d'Appel de Québec. Envoyez les chèques à la Canadian Civil Liberties Union, 1405 Peel Street, Montréal."

Les frais du renvoi du cas aux cours supérieures sont très lourds. La Civil Liberties Union reçoit l'aide technique dans la préparation de son dossier, sans payer les honoraires des avocats. Il y a de bons avocats qui sont prêts à aider dans la lutte. Mais les frais sont tout de même lourds. Les appels d'une cour à l'autre, et au Conseil Privé, coûteront des milliers de piastres. Pour cette raison, il faut une réponse généreuse à la lettre de M. Ballantyne.

Il ne faut pas considérer les contributions comme de la charité à une personne dans un endroit lointain, qui est persécuté. Une piastre envoyée aujourd'hui à la Canadian Civil Liberties Union est une piastre dépensée pour la garantie de la liberté de celui qui l'envoie; car si le venim de la Loi du Cadenas reste, un jour viendra où les opinions des minorités au Canada seront en danger.

AVEZ VOUS LU?
Une Publication d'Actualité

"Je Vous Ai Promis"
un exposé sensationnel de la plume de

l'Hon. Maurice Duplessis
AVEC UN COMMENTAIRE
Par E. ROGER
2 SOUS LA COPIE

On nous Ecrit: En marge d'une Polemique sur la Question du Chomage

M. le Rédacteur:

Depuis quelques semaines MM. Louis Dantin et Edouard Le Doret entretiennent une polemique dans le "Jour" au sujet de chomage, d'aide aux sans-travail, d'etatisation, d'entreprise privee et de taxes.

M. Le Doret tire facilement des conclusions generales. Il soutient que la majorite des chomeurs sont des paresseux et des sans-cœur auxquels une grasse pension de l'Etat permet de couler, dans le bien-être et la securite, une existence delicieusement monotone et confortablement oisive, à l'abri de la misere, des soucis, des tracas et ne se reposant que sur l'Etat pour que cela dure le plus longtemps possible.

Evidemment, M. Le Doret n'a pas l'honneur d'être un heureux pensionnaire de l'Etat. Car s'il était un chomeur secouru par la commission du chomage, il ne tiendrait certes pas ce langage. Je suis bien certain que lui-même, comme quatre-vingt-dix-neuf et demi pour cent des chomeurs, loin de se complaire dans une oisiveté "grassement retribuée", n'aurait qu'un désir: celui de reconquérir son indépendance la plus vite possible au moyen d'un travail qu'il chercherait probablement en vain.

Il verrait peut-être aussi de quel côté sont les abus et les injustices. Il reconnaîtrait également que le gouvernement ne peut ignorer complètement cette masse de citoyens qui ne demandent qu'à être utiles à leur pays en travaillant pour un salaire honnête. Il ne s'apitoierait pas sur le sort de ces malheureux tristes si odieusement taxés afin de tenir dans l'oisiveté une multitude de paresseux et de sans-cœur.

Mais M. Le Doret n'est pas un chomeur ni un secouru. Alors, fort de son indépendance et de ses ressources, et guidé par on ne sait quel motif, de quelques faits particuliers il s'empresse de tirer une conclusion générale.

D'après lui, l'Etat, qui contrôle tout, qui taxe tout doit laisser à leur triste sort les malheureux qu'un système d'exploitation ne peut absorber.

Tel est, en résumé, l'exposé de M. Le Doret.

Voyons maintenant ce que dit M. Dantin dans l'article qu'il publie cette semaine pour clore cette polemique:

"M. Le Doret, dès sa première lettre et constamment depuis, n'a parlé des chomeurs que comme une classe de paresseux, dont la nécessité est feinte et qui pourraient, s'ils le voulaient, pourvoir à leur propre subsistance. Plus tard, sans distinction encore, il a dénoncé les chomeurs comme des "voleurs" pillant l'Etat, et ne méritant rien de mieux qu'un "traitement à l'huile de ricin." J'ai continué d'être étonné, sachant, comme tout le monde, que la masse des sans-travail déplore son inaction, cherche loyalement à en sortir..."

"S'il y a des milliers et des milliers de "bons chomeurs", l'un a le même droit de vivre que tout autre; il n'est pas "excessif" de les supporter tous. Mais encore il faudrait, dit-il, "ne pas rendre le

chomage plus attrayant que l'emploi régulier"...

"J'ai sous les yeux une liste officielle des taux de secours établis par la cité de Montréal pour ses 96,000 assistés. Savez-vous combien un homme seul reçoit par semaine de la ville? La somme totale et "attrayante" de \$3.18, dont \$1.38 pour son loyer (payé au propriétaire même, peut-être?), lui laissant \$1.80 pour tous ses frais de nourriture et autres besoins qu'ils soient pendant sept jours entiers! Et savez-vous combien reçoit une famille de cinq personnes? Le montant mirifique de \$7.76 durant les mois d'été, \$9.11 en hiver, avec le loyer à déduire. Imaginez le "confort" dont jouissent les récipiendaires de ces largesses, les raisons qu'ils en tirent

L'Assemblée des Ouvriers Unis de Ste Marie

Le 29 juin dernier, les Ouvriers Unis du comté de Ste-Marie tenaient une grande assemblée à laquelle assistaient plusieurs centaines de personnes. Cette assemblée était présidée par M. Jean Bourget. Son honneur le maire de Montréal avait été invité, mais il ne put s'y rendre et il en donna les raisons dans une lettre qui fut lue au cours de l'assemblée.

Outre M. Bourget, adressèrent la parole: M. R.-L. Calder et M. Napoléon Nadeau.

Dès le début de ses remarques, M. Bourget exposa le but de l'association des Ouvriers Unis et signala quelques points du programme de cette association: du travail pour tout le monde à un salaire raisonnable; une augmentation de secours de 25 pour cent; démolition des taudis et construction de logements salubres pour les ouvriers; meilleure distribution des chaussures pour les enfants des sans-travail.

M. Bourget ajouta que l'association ne s'occupait pas de politique. Son but c'est d'unir tous les ouvriers sans distinction de race ou de nationalité. Après quoi, il lut la lettre venant du maire Houde et donnant les raisons de l'absence de celui-ci.

M. Nadeau déclara également que cette association ne s'occupait pas de politique. Il faut, ajouta-t-il, que l'esprit de parti soit mis de côté si nous voulons soulager notre misère. Autrement nous demeurerons toujours dans cette pénible situation qui est la nôtre présentement.

Il félicita les ouvriers pour leur appui au maire durant la présente lutte contre les banques. M. Nadeau parla aussi des "mesures" que prendrait une commission administrative, composée de banquiers, pour pratiquer des économies. Les ouvriers seraient dans une situation cent fois pire que celle qu'ils endurent présentement. L'orateur suggéra, afin de sortir Montréal de ses embarras financiers, qu'on

de se laisser croupir dans leur oisiveté! Inutile d'insister: ici s'effondre toute une légende. Bien loin d'assurer aux chomeurs une marge quelconque de bien-être, ces secours les accablent à la limite extrême de la misère, et doivent leur inspirer l'ardent désir de s'en éva-

"J'en arrive au seul argument que j'estime vraiment sérieux. N'y a-t-il pas danger qu'à taxer si haut la richesse pour cette cause, même légitime, on ne finisse par épuiser la richesse elle-même? Les détenteurs du capital peuvent bien grincer des dents et pousser les hauts cris: c'est de leur part très naturel... La plupart des placements paient des dividendes. Peut-être les profits ont-ils été réduits; mais cela n'empêche pas les surplus d'engorger les banques et d'y créer une réserve inactive qu'on n'avait vue de mémoire d'homme. Les directeurs des grandes compagnies n'ont pas tranché dans leurs salaires ni vendu leurs villas d'été.

"Quelle (la richesse) ne s'assoie pas à l'écart, attendant que le mal se guérissent tout seul. M. Le Doret nous explique: on l'a "engueulé" et elle boude. Et alors nous voici dans un joli dilemme. Le capital ne bougera pas tant qu'on l'opprimera des taxes du chomage; et le chomage durera, réclamera des taxes, tant que le capital n'aura pas bougé! Quant aux engueulements dont on souffert ces pauvres trusts, ils ont ici la meilleure chance de les apaiser. S'ils se sont fait une réputation d'avidité et d'égoïsme, qu'ils la démentent en mettant l'épaulé à la roue..."

Les débardeurs de Tomaco, Wash., ont arrêté le travail d'un bateau de ferraille à destination du Japon en refusant de passer au travers des lignes de piquet organisées par le Comité pour la non-participation dans l'agression japonaise.

réduise le taux d'intérêt aux banques à 3 pour cent. De cette façon, je suis convaincu, dit-il, qu'on pourra soulager la misère du peuple.

Repondant à une question qu'on lui a posée, M. Calder affirme qu'il connaît la misère. J'ai vécu, déclara-t-il, des heures d'angoisse et de misère. J'ai déjà rentré chez-moi pour voir la table complètement dérangée.

"Il est terrible, continua-t-il, de voir des gens qui font bombance tandis que d'autres n'ont rien à manger."

M. Calder parla ensuite des devoirs de l'électeur. C'est dit-il, celui qui vote qui doit choisir le représentant. A la veille des élections, on soulève la question de race et de patriotisme. Mais ce n'est pas cette question qui nous aidera à résoudre nos problèmes.



La semaine passée la chatte de M. Seguin, de Hull, eût deux petits chats, l'un blanc et l'autre noir. Quelques jours après, le minou blanc s'égara. Mme. Chatte, partie à sa recherche, revient avec un petit lapin blanc. Maman Chatte, chaton noir et Pierre Lapin sont tous heureux.

LA MISERABLE SITUATION DES BUCHERONS DU QUEBEC

Par suite de la crise déclenchée en 1929, crise qui se distingue de toutes les précédentes par sa longueur et son acuité, et qui affecte, sauf quelques millionnaires, toutes les classes de la société, des milliers et des milliers de fils d'agriculteurs ont été obligés de quitter le foyer familial parce que le revenu de la ferme n'était plus suffisant pour subvenir aux besoins de tous les membres de la famille.

Ces fils de cultivateurs ont émigré un peu partout dans les centres forestiers de la province pour devenir des bucherons.

Voyons maintenant quelle est la situation de ces travailleurs. J'en parle en connaissance de cause, n'ayant fait autre chose que bûcher depuis l'âge de 12 ans.

Nous avons que 95 pour cent des bucherons travaillent à forfait, c'est-à-dire à la "job", soit au mille pieds de bois, soit à la corde. Or, le prix d'une corde de bois ou de mille pieds est devenu tellement minime que même le bûcheron le plus robuste, qui a des années d'expérience derrière lui, n'arrive pas à se faire le salaire que prévoit l'Office des Salaires raisonnables.

C'est donc dire que la situation des bucherons n'a jamais été aussi critique que dans le moment. Cette situation est encore pire que du temps où les salaires étaient de \$30.00 par mois. Comme 95 pour cent des bucherons travaillaient à la "job", comme je viens de le dire, on pouvait se faire de \$70 à \$75 par mois. Et il y avait du travail toute l'année durant pour la majorité des bucherons.

Or, aujourd'hui, il est presque impossible, même en travaillant très fort durant de longues heures, de se faire un salaire de \$45.00 par mois. De plus, nous ne travaillons que de 4 à 5 mois par année. Le fait que l'offre des emplois ne satisfait pas un tiers de la demande facilite aux compagnies la tâche de faire un choix judicieux de ceux qui sont passés maîtres en ce qui

concerne le travail du bûcheron. Il reste donc une multitude de bucherons sans travail, qui n'ont plus droit de citoyenneté nulle part et qui sont traqués par la police partout où ils vont traîner leur misère.

Une telle situation n'a pas sa raison d'être. Nous savons que grâce à notre travail, les magnats de l'industrie du papier ont accumulé des millions et des millions. Or, maintenant qu'ils n'ont plus besoin de nous, nous sommes chassés et repoussés partout où nous allons. Il nous reste la seule alternative de mendier un morceau de pain au risque de nous faire arrêter par la police.

Je profite ici de l'occasion pour faire un appel à tous les bucherons dispersés à travers la province pour qu'ils se groupent afin de réclamer l'aide à laquelle ils ont droit. Ainsi, au lieu de manger un morceau de pain ou deux par jour, et quelque fois pas, ce qui affecte beaucoup notre santé, nous pourrions améliorer notre situation comme l'ont fait les bucherons des autres provinces.

Dans le Québec, le centre de ralliement serait la ville de Québec. C'est là que nous pourrions nous organiser afin de demander au gouvernement provincial ou fédéral, un abri et un peu de nourriture jusqu'à ce que nous obtenions du travail.

On dira peut-être que ce sera encourager la paresse. Pas du tout. L'on pourrait créer un bureau de placement pour les bucherons, et, lorsqu'il y aurait du travail quelque part, on pourrait le distribuer entre ceux qui bénéficient de l'aide du gouvernement. De cette façon, l'on pourrait reconnaître les paresseux, s'il y en a.

Bûcherons, organisons-nous. Seule l'organisation nous assurera des jours meilleurs, et par conséquent un peu de bonheur.

—Un Bûcheron.

Hollinger Travaille contre le Bien-etre des Mineurs du Nord

Circulaire publiée par l'Union

La Hollinger Medical Association vient de se livrer à une action qui n'a pour but autre chose que la défaite du Family Doctor Plan. Par l'entremise de son comité, elle a tenté de renverser l'opinion des mineurs envers ce plan en leur disant qu'il faudrait contribuer davantage pour que ce plan soit mis en exécution. Un ultimatum — Payez ou abandonnez le plan.

L'Union des Mineurs déclare catégoriquement qu'elle ne permettra pas à ce groupe qui ne représente sûrement pas les employés de la Hollinger ni leurs désirs, de faire échouer le Family Doctor Plan. L'action de ce comité n'est, ni plus ni moins, que celle des "portes-paniers" de la compagnie.

Le Family Doctor plan n'est pas le résultat des efforts de ce comité mais celui de l'Union des Mineurs qui sont sincères dans leurs efforts pour résoudre le problème de soins médicaux pour le mineur et sa famille.

En premier lieu, le scrutin pris par les employés de la Hollinger ne fut pas démocratique parce que le nom et le numéro de chaque vote devait paraître sur le ballot; c'était un autre de ces scrutins "à la Hitler," pour intimider les employés à voter en faveur d'une autre réduction à leurs salaires déjà réduits à l'excès.

Le résultat du scrutin fut que 45 pour cent seulement des employés votèrent en faveur de la déduction et plusieurs de ceux-ci parce que leurs noms devaient paraître sur les ballots. Sur 3,200 employés, 1,400 seulement votèrent en faveur de cette déduction pour

contribuer au Family Doctor Plan. Ce scrutin indique clairement que les mineurs, en majorité, ne sont pas en faveur de déductions additionnelles et qu'ils n'ont aucune confiance dans le comité chargé de l'affaire. Le comité en question n'a pour but que d'annuler le Family Doctor Plan et d'épargner ainsi \$1 par mois par employé pour la Hollinger.

Les employés de la Hollinger doutent et se méfient, et avec raison, de ce comité. Employés de la Hollinger — Protégez le Family Doctor Plan et Protégez votre che- que — Arrêtez les Déductions. Demandez la Démission de ce comité et l'élection démocratique d'un comité qui vous représentera, vous et vos aspirations.

Empêchez ce qui est le désir de la Hollinger, d'annuler le Family Doctor Plan; Exigez la Preuve que les Médecins ne veulent pas Copier sous le plan actuel — Assurez la réussite du Family Doctor Plan en vous faisant aujourd'hui membres de l'Union.

JUSTICE POUR LES EMPLOYÉS!

FAITES PART AUJOURD'HUI!

Goebbels designe les Uniformes nazis

Le comité américain contre la propagande nazie vient de déclarer que les uniformes des organisations nazies aux Etats-Unis, au Canada et dans d'autres pays, sont dessinés par le ministère de la propagande à Berlin sous Goebbels.

Les uniformes sont faits le plus possible d'après le modèle des uniformes portés à Berlin.



Mise dans la rue quand le mari privé de son magasin de confection par des procédés de saisies, cette famille est partie de Vancouver et a fait le voyage à Montréal à pied et à l'aide des automobilistes qui passent en route. Ces gens n'avaient que trois sous dans leur possession. La photo est prise à Regina. La mère souffre depuis quelques temps du genou.

Nouvelles ouvrières

Les Manutentionnaires de Charbon

Au cours de la dernière assemblée régulière des membres du local 1450 de l'Union International des débardeurs, plusieurs questions de la plus haute importance furent le sujet d'une discussion assez animée de la part de quelques membres.

Après l'appel des officiers, qui étaient tous présents, plusieurs questions, qui se trouvaient sur l'agenda, furent discutées assez rapidement et adoptées à l'unanimité.

L'affaire Mongeau et Robert fut ensuite remise sur le tapis. M. Roger Bilodeau, organisateur de l'Union, donna une explication relativement aux négociations qui eurent lieu entre l'union et la compagnie.

Un des membres tenta de faire un parallèle entre les négociations qui amènent la signature du contrat entre le Richelieu Coal et le local 1450 l'année dernière. M. Bilodeau donna des explications à ce membre et combattit l'argument. Car la situation qui existait l'année dernière est toute différente de celle de cette année.

L'organisateur est optimiste et croit toujours en la possibilité d'en venir à une entente cordiale avec Mongeau et Robert. Il s'est adressé au gouvernement fédéral ainsi qu'au provincial relativement à ce problème. Il déclara qu'il avait plus d'une corde à son arc.

Sous l'œil attentif du président, le confrère Frank Maratta et le négociateur, R. Bilodeau, procédèrent activement à l'organisation intérieure et extérieure de l'Union. "C'est d'une importance capitale, a déclaré M. Bilodeau dans son allocution. C'est un devoir envers nous-mêmes. Il faut que chacun y mette du sien. Resserons nos rangs. Ce n'est que par l'unité que nous réussissons.

Des négociations importantes auront lieu cette semaine entre l'union et les employeurs.

Les Salaires des Femmes seront augmentés

Pendant la conférence annuelle des ouvriers du gouvernement, à Transport House, Londres, Ernest Bevin, secrétaire général de l'Union des Travailleurs dans le Transport et les Travaux Généraux, déclara qu'on va organiser tout de suite un mouvement dans le but de demander un salaire minimum de deux livres sterling par semaine pour les ouvrières.

M. Bevin a démontré que la capacité de travail des femmes a été augmentée plus que celle des hommes par l'introduction de la mécanique moderne, et que les salaires des femmes avaient toujours été influencés par les échelles basses qui existaient avant dans la Grande Guerre.

LA SCIENCE ET LA VIE

DERRIERE LES COULISSES DE LA SCIENCE

Par J.-B.-S. HALDANE

Dans la série des articles dont celui-ci est le premier, je me propose de conduire le lecteur pour ainsi dire dans les coulisses de la science et de décrire les problèmes qui intéressent le plus les savants aujourd'hui, les problèmes qui, une fois résolus, formeront les bases de la science de demain.

Les recherches concernant ces problèmes se poursuivent dans des centaines de laboratoires. Les résultats de ces recherches sont publiés dans des périodiques scientifiques. Mais ils sont généralement incomplets. Et, ce qui plus est, les travaux les plus importants sont presque toujours très peu apparents. Car ces travaux consistent en des méthodes.

Une méthode pour recouvrir un miroir de façon égale d'une mince feuille d'aluminium peut contribuer beaucoup plus à l'avancement de l'astronomie que la construction d'un télescope géant. Une méthode servant à estimer la quantité de gras contenue dans le sang humain peut rendre l'examen scientifique de l'embonpoint possible.

Le profane peut se plaindre que les savants sont des gens peu pratiques qui ne s'occupent que de problèmes inutiles, comme le comptage des cheveux des moustiques, ou l'analyse de la lumière provenant de lointaines étoiles, quand ils devraient essayer de trouver le moyen de guérir le rhume ou de fabriquer des abris anti-bombes à bon marché. Une telle critique est justifiable, mais nous, les savants, nous avons trois excuses.

DIFFICILES COMPLICATIONS

Premièrement, la science est tellement mal organisée que plusieurs d'entre nous n'ont pas la chance d'étudier des problèmes pratiques. Ceux qui travaillent pour des firmes n'ont pas l'opportunité voulue pour étudier des problèmes fondamentaux; et, en raison du secret professionnel, ceux qui font des recherches dans les universités n'ont guère de chance également de résoudre des problèmes pratiques.

En Union Soviétique, les choses vont beaucoup mieux à cet égard. Les laboratoires servent à l'étude de problèmes que les savants dési-

gnent eux-mêmes, ou qui sont désignés par les directeurs de l'industrie.

Deuxièmement, une foule de recherches s'accomplissent par simple routine: c'en est devenu une tradition. Il y a un siècle, les procédés pour l'exploitation coloniale étaient plutôt grossiers; la classification des animaux et des plantes était très importante. Il fallait savoir distinguer les différentes sortes d'arbres.

Aujourd'hui, les plantes économiquement importantes, sont cultivées dans des plantations. Mais il y a encore beaucoup de gens qui sont payés pour classer ces plantes.

Troisièmement, les meilleures recherches sont souvent inutiles au moment de leur exécution, mais elles deviennent très importantes cinquante ans plus tard. Faraday découvrit l'induction électromagnétique en 1831, tandis que la génération du pouvoir électrique ne devint pratique qu'en 1880.

Dans le même ordre d'idée, plusieurs personnes pensèrent que

Marx perdait son temps à faire la distinction entre le travail, le pouvoir du travail ou le capital constant et variable, quand il aurait dû essayer de trouver les moyens d'augmenter les salaires. Mais son travail théorique a porté de nombreux fruits en pratique.

Dans ces articles donc, je traiterai surtout des recherches qui sont maintenant inutiles mais qui peuvent, plus tard, devenir très importantes.

Commençons par l'astronomie, la plus vieille de toutes les sciences. Les principales recherches s'accomplissent sur les étoiles et les nébuleuses au-delà de notre système solaire. La plus grande partie de ce travail consiste en des mesures approximatives. Par exemple, toutes les étoiles accomplissent une trajectoire, mais la plupart d'entre elles sont trop éloignées de nous pour que nous puissions saisir directement leurs mouvements. Si l'on peut s'apercevoir qu'une étoile relativement aux autres se meut dans la même direction, c'est qu'elle est probablement proche.

Egalement, les étoiles les plus rapprochées semblent se mouvoir à l'arrière des plus éloignées, et cela chaque année en raison du mouvement de la terre autour du soleil, comme des objets rapprochés paraissent se mouvoir derrière les objets éloignés si nous fermons d'abord un oeil et ensuite l'autre. Ainsi, l'astronomie moderne peut aller se coucher le soir, laissant un assistant conduire le télescope tandis qu'une pellicule photographique enregistre les scènes atmosphériques.

Mais une fois la pellicule développée, l'astronomie passera des jours à la comparer à une autre des mêmes étoiles enregistrée quelques années auparavant. Et, pour mesurer la distance entre les images des étoiles, il emploie un microscope.

La motion apparente des étoiles les plus brillantes a été mesurée. Certaines étoiles, comme Sirius, sont très brillantes parce que relativement près de nous; elles ne donnent cependant pas plus de lu-

mière que notre soleil. D'autres, comme Arcturus, sont très éloignées, mais paraissent brillantes parce qu'elles donnent beaucoup de lumière.

C'est un fait que nous connaissons toutes les étoiles desquelles émane une lumière aussi forte que celle de notre soleil et qui se trouvent à une distance de dix années lumières de celui-ci, c'est-à-dire si près qu'il faut dix années avant que leur lumière nous parvienne. Mais nous ignorons le nombre des étoiles minuscules qui sont situées à peu près à la même distance.

Les trois étoiles les moins lumineuses furent découvertes seulement depuis dix ans, et il n'y a pas de doute que l'on en découvrirait plusieurs autres. Si tel est le cas, il peut arriver que ces étoiles soient beaucoup plus nombreuses qu'on le croit maintenant.

En effet, nos conceptions astronomiques peuvent être tout aussi peu justes que l'histoire, laquelle ne s'occupe presque exclusivement que des rois et des généraux au

lieu des hommes et des femmes ordinaires. Et les étoiles "sombres", comme les gens ordinaires, sont, à plus d'un point de vue, de beaucoup les plus intéressantes. Car les étoiles brillantes sont formées de gaz. Mais quelques unes des "sombres" sont aussi denses que tout autre corps céleste et nous permettent d'étudier des choses qu'il nous est impossible de reproduire dans nos laboratoires.

Certains astronomes étudient la formation chimique des étoiles par l'emploi du spectroscopie, lesquelles révèlent les gaz qui existent dans leurs atmosphères.

Certains penseront peut-être que ces études n'ont rien de pratiques. Mais l'hélium, le gaz non-inflammable le plus léger, fut découvert dans le soleil au moyen du spectroscopie avant qu'il ne fût découvert sur la terre. On emploie ce gaz principalement pour le gonflement des ballons et des dirigeables. Hitler en a besoin pour ses zeppelins. Si l'on trouvait ce gaz dans l'empire britannique, il pourrait s'en procurer autant qu'il en

désirerait. Mais ce gaz existe surtout aux Etats-Unis, c'est pourquoi il ne peut se le procurer.

La présente étude du "spectre" ne paraît pas devoir résulter immédiatement en la découverte de nouveaux éléments. Mais cette étude jette beaucoup de lumière sur la chimie, d'une manière que j'expliquerai dans un prochain article. Et, comme certaines étoiles sont beaucoup plus chaudes et les nébuleuses à un état de densité beaucoup plus basse que ceux que nous puissions trouver sur la terre, elles constituent une importante source de recherches.

L'étude des planètes révèle, par-dessus tout, les propriétés d'éléments, sur la terre, sont abondants sous différentes conditions de température et de pression mais qui se trouvent presque complètement ignorées, tout com- l'étude de l'homme et de la femme en Union Soviétique démontre de grandes possibilités humaines que l'on ignore en Grande Bretagne. L'étude des tribus primitives en démontre encore beaucoup d'au- très.

L'Union Soviétique avertit le Monde d'un nouveau Complot de Munich

Le gouvernement de France et d'Angleterre entravent délibérément depuis trois mois la signature du pacte avec l'Union soviétique contre l'agression, et dans quelques jours le monde saura si une autre trahison munichoise se prépare.

C'est ce qu'a déclaré Andreï Zhdanov, président du Comité des Relations étrangères dans le gouvernement soviétique.

Zhdanov a attaqué la lanterne des gouvernements britannique et français dans les négociations pour un pacte d'assistance mutuelle avec l'Union Soviétique, en accusant ces gouvernements de préparer un complot d'apaisement avec les agresseurs.

Il a passé en revue les raisons de la flénerie anglo-française dans les négociations pendant 75 jours, dans un article publié par "Pravda" sous le titre "Les Gouvernements britannique et français ne veulent pas un pacte d'égalité avec l'U.R.S.S."

Zhdanov a appuyé sur les efforts de l'U.R.S.S. de former un front vrai et effectif de la paix contre l'agression, et a déclaré que le délai dans la formation ne fait qu'encourager les agresseurs à de nouveaux ravages.

Londres et Paris tâchent de fourvoyer l'opinion publique dans leurs pays au sujet de la situation des négociations, afin de laisser le chemin libre pour une deuxième trahison de Munich.

L'analyse de Zhdanov a réfuté les prétextes employés par Londres et Paris pour refuser une garantie par trois puissances de la neutralité des états baltiques, une condition demandée par l'Union Soviétique pour conclure le pacte.

Nous publions le texte de l'article de Zhdanov.

"Les négociations entre l'Angleterre, la France et l'Union Soviétique de faire un pacte effectif d'assistance mutuelle contre l'agression se trouvent actuellement dans une impasse.

Malgré le clarté de la position du gouvernement soviétique, malgré tous les efforts du gouvernement britannique dirigés vers une conclusion rapide d'un pacte d'assistance mutuelle, on ne remarque pas le moindre progrès dans ces négociations.

"Dans la situation internationale actuelle, ce fait est d'une importance sérieuse. Il encourage les espoirs des agresseurs et de tous les ennemis de la paix dans la possibilité d'un manque d'accord entre les états démocratiques contre l'agression; il pousse les agresseurs vers un nouveau déclenchement de l'agression.

"A ce point, on pose la question suivante: "Quelle est la raison du caractère prolongé des négociations, desquelles toutes les nations paisibles, tous les amis de la paix, attendent la conclusion favorable avec impatience et avec espoir?"

"Je me permettrai d'exprimer mon opinion personnelle à cet égard, bien que mes amis ne soient pas d'accord. Ils s'obstinent à croire que les gouvernements britannique et français, en commençant des négociations avec l'U.R.S.S. pour un pacte d'assistance mutuelle, avaient l'intention de créer une barrière puissante contre l'agression en Europe.

"Je crois, et je tâcherai de le prouver par des faits, que les gouvernements britannique et français ne veulent pas un pacte d'égalité avec l'U.R.S.S., et que cette circonstance précisément est la

raison de l'échec dans les négociations.

"Quel sont ces faits? Les négociations, en l'acceptance directe du mot, c'est-à-dire du moment où les premières propositions britanniques nous furent présentées, ont duré 75 jours; le gouvernement soviétique prit 16 jours pour préparer des réponses aux différentes propositions et plans britanniques, tandis que les Anglais et les Français différaient et tergiversaient depuis 59 jours et n'ont pas encore donné de réponse.

"Puis, on pose la question: "Alors, qui est responsable du fait que les négociations marchent aussi lentement, si ce n'est pas Londres et Paris?"

"On sait d'après la conclusion de pactes internationaux pareils au pacte de l'Angleterre, de la France et de l'Union Soviétique, que cette même Grande Bretagne a fait des pactes d'assistance mutuelle avec la Turquie et la Pologne en très peu de temps.

"Il s'ensuit que lorsque la Grande Bretagne voulait faire des accords avec la Turquie et la Pologne, elle pouvait arranger la durée des négociations. Le fait du délai inexcusable et de la temporisation sans fin dans les négociations avec l'U.R.S.S. nous fait douter de la sincérité de l'Angleterre et de la France, et nous force à poser la question de ce qui est la vraie base d'une telle politique, ou des efforts sérieux d'établir un front de la paix; ou l'intention de se servir du fait de négociations aussi bien que du caractère prolongé des négociations dans d'autres buts qui n'ont rien en commun avec la création d'un front unique de puissances paisibles.

"Tout ceci montre que les Anglais et les Français ne veulent pas de pacte avec l'U.R.S.S. basé sur le principe de l'égalité et de la réciprocité, bien qu'ils réclament tous les jours qu'eux aussi favorisent "l'égalité" sous la forme d'un pacte dans lequel l'U.R.S.S. jouerait le rôle d'un ouvrier qui porte sur ses épaules tout le fardeau des obligations.

"Les Tories sabotent Les Pourparlers"

"Cette question se pose d'avantage, puisque pendant les négociations les gouvernements britannique et français se servent d'entraves artificielles et font l'apparence de différences considérables entre l'Angleterre et la France d'un côté, et l'Union Soviétique de l'autre, à propos de questions qui pourraient se résoudre sans temporisation et entraves, étant donnée la bonne volonté et les intentions sincères de la Grande Bretagne et de la France.

"On sait, par exemple, qu'un de ces empêchements artificielles est la question d'une triple garantie d'assistance immédiate à la Lituanie, l'Estonie, et la Finlande dans le cas de la violation de leur neutralité par les agresseurs.

"La déduction que ces états baltiques ne veulent pas de garanties et que c'est précisément cette circonstance qui empêche que l'Angleterre et la France n'acceptent les propositions de l'U.R.S.S., évidemment ne tient pas debout, et celle d'empêcher les négociations est dictée par une seule intention, dans le but de les rompre tout à fait.

"En tout cas, nous savons que lorsque la Grande Bretagne, par exemple, s'intéresse à donner une garantie à un pays ou à un autre elle trouve les moyens convenables de la faire sans attendre que ces pays demandent des garanties d'eux-mêmes.

"Le journal britannique Sunday Times du 4 juin a écrit que la Pologne... s'est exprimée d'accord que si la Grande Bretagne se trouve en guerre à cause de l'agression contre les Pays Bas, elle viendra aider la Grande Bretagne, et que si la Pologne se trouve en guerre par la suite d'une attaque sur Danzig ou la Lituanie, la

Grande Bretagne viendra aider la Pologne.

"D'où vient l'apparence que la Pologne et la Grande Bretagne garantissent simultanément la Lituanie et les Pays Bas. Je ne sais pas si on a consulté la Lituanie et les Pays Bas au sujet de cette garantie. On n'en a rien publié dans la presse. D'ailleurs, pour ce que je sais, les Pays Bas et la Lituanie nient tous les deux l'existence d'une telle garantie.

"En même temps, d'après le Sunday Times, un pacte de garanties réciproques de ces pays a été déjà fait, et là-dessus ce n'est pas un secret que le rapport du Sunday Times n'a pas été réfuté.

"Récemment, le ministre polonais des affaires extérieures, Joseph Beck, dans un interview accordé à un certain journaliste français, déclara carrément que la Pologne ne demandait rien en tant que garanties à l'U.R.S.S., et qu'elle considère comme suffisant l'existence de l'entente commerciale récemment conclue entre la Pologne et l'U.R.S.S.

"De quelle manière, alors, la situation de la Pologne dans le cas actuel diffère-t-elle de la situation des milieux dirigeants des trois états baltiques? En aucune manière, évidemment.

"Néanmoins, cela n'empêche que la Grande Bretagne et la France demandent que l'U.R.S.S. fasse des garanties non seulement à la Pologne et à quatre autres états dont le désir de recevoir des garanties de l'U.R.S.S. nous est complètement inconnue, mais aussi aux Pays Bas et à la Suisse, avec lesquels l'U.R.S.S. ne maintient pas même des relations diplomatiques régulières.

"Tout ceci montre que les Anglais et les Français ne veulent pas de pacte avec l'U.R.S.S. basé sur le principe de l'égalité et de la réciprocité, bien qu'ils réclament tous les jours qu'eux aussi favorisent "l'égalité" sous la forme d'un pacte dans lequel l'U.R.S.S. jouerait le rôle d'un ouvrier qui porte sur ses épaules tout le fardeau des obligations.

"Mais pas un pays, qui a du respect de lui-même, n'agréera à un tel pacte s'il ne veut pas s'assujettir à des gens qui sont accablés à ce que les autres leur tirent les marrons du feu.

"Il y a d'autant plus de raison que l'Union Soviétique, dont la force, le pouvoir et le mérite sont connus dans le monde entier, ne puisse pas agréer à un tel pacte.

"Je crois que les gouvernements britannique et français ne veulent pas un pacte, tel que l'U.R.S.S. peut accepter, mais plutôt des causeries au sujet d'un pacte, afin de rendre plus facile pour eux une entente avec l'agresseur, tout en spéculant sur l'opinion publique dans leurs propres pays à propos des difficultés qu'ils prétendent être causées par l'U.R.S.S.

"Les jours prochains prouveront si tel est le cas."

Resolutions au Congrès des Jeunes

(Suite de la page 1)
La première session plénière eut lieu dimanche sur la jeunesse dans l'industrie.

Des souhaits furent présentés par les principales organisations participantes. Le délégué chinois reçut une bruyante ovation. Des messages de salutations venant de toutes les villes du Canada et des Etats Unis furent lus.

Le Congrès adopta les résolutions suivantes:
En faveur de la semaine de 40 heures; des salaires minimum et des vacances payées; des pensions de vieillesse à 65 ans.

Accueillant la loi passée récemment par Ottawa qui garanti les droits d'organisation, le Congrès recommanda à la jeunesse de joindre et de construire les unions.

L'espionnage dans le mouvement ouvrier fut condamné par le Congrès.

Parmi les décisions les plus importantes fut la demande pour un large programme de travaux publics.

L'assurance-chômage fut endossée.

Le Congrès condamna sans équivoque l'analgamation des chemins de fer.



On entraîne ces petits enfants de Chelsea, en Angleterre, à s'évader vite de la ville lorsque les bombes sont lancées. Est-ce que ces enfants subiront des bombardements à l'avenir comme les enfants en Espagne en ont subi? Il faut agir de façon à éviter cette terreur.

Pacte commercial entre la Chine et l'U.R.S.S.

Le docteur Sun Fo, ambassadeur à Moscou, et A. J. Mikoyan, commissaire soviétique du commerce étranger, ont signé un accord commercial nouveau le 16 juin. Basé sur les principes de l'égalité et de la réciprocité, ce pacte contient une clause de nation favorisée, des règlements de toutes les questions de commerce entre les deux pays, et établit la position légale du représentant soviétique de commerce auprès du gouvernement de la République chinoise.

Le docteur Sun Fo, qui est fils de Sun Yat-sen, le fondateur de la République, est président du Conseil Législatif de la Chine, en addition de son poste d'ambassadeur à l'U.R.S.S.

Comme on le voit, Maurice est fertile en expédients quand il s'agit de se soustraire à ses responsabilités et de refuser d'accomplir ses promesses. Ainsi, il voudrait se décharger sur Ottawa du fardeau des secours tout en continuant à empêcher pour plus de \$50 millions de revenus qu'il dépense pour toute autre chose que pour le bien de la majorité. M. Duplessis est-il sérieux en faisant une telle proposition?

La Co. Bata au Canada

(suite de la page 1)
ta dans la Tchecoslovaquie employaient 32,240 ouvriers. Les journées de travail ne sont pas longues, mais les salaires dépendent entièrement de la quantité et de la qualité de la production de l'individu. Les travailleurs habiles reçoivent de bons salaires mais les ouvriers moins qualifiés ne participent pas dans les profits, et la plupart des ouvriers sont de cette dernière catégorie.

"L'entrée de l'entreprise Bata au Canada serait le retour à la féodalité industrielle," déclara M. Ken Scott, agent d'affaires du locale 157, Toronto, United Shoe Workers of America.

"Les conditions par lesquelles cette compagnie opère feraient une telle concurrence aux industriels de ce pays qu'ils seraient forcés de cesser la production. La pratique de la compagnie Bata est de ne pas embaucher les spécialistes canadiens dans la fabrique des chaussures, mais d'importer un petit groupe de spécialistes, puis d'embaucher des mains non qualifiées à des salaires d'apprenti. Cette pratique donnerait certes du travail à nombre d'ouvriers non-qualifiés, mais en revanche causerait le renvoi de double le nombre d'ouvriers qualifiés, lorsque les compagnies canadiennes seraient forcées de suspendre la production.

Le Canada accueille l'établissement de nouvelles usines dans ce pays, pourvu que ces entreprises opèrent sous les conditions canadiennes.

Le droit des travailleurs d'organiser dans une union de leur choix est garantie par la loi fédérale. Est-ce que la Compagnie Bata reconnaîtrait ce droit? Le record de cette compagnie dans d'autres pays montre la politique réactionnaire de l'entreprise à propos de l'organisation des travailleurs.

Il faut que le Canada reçoive des garanties définies que Bata n'introduira pas ici sa pratique régulière envers l'organisation, avant d'admettre l'entreprise au Canada.

Il faut que le Canada reçoive des garanties définies que Bata n'introduira pas ici sa pratique régulière envers l'organisation, avant d'admettre l'entreprise au Canada.

Il faut que le Canada reçoive des garanties définies que Bata n'introduira pas ici sa pratique régulière envers l'organisation, avant d'admettre l'entreprise au Canada.

Il faut que le Canada reçoive des garanties définies que Bata n'introduira pas ici sa pratique régulière envers l'organisation, avant d'admettre l'entreprise au Canada.

Replique de M. Rogers

(suite de la page 1)

ce fut approuvée à la séance du cabinet qui suivit et un chèque de \$650,000 fut envoyé, le 17 juin, à la "Commission de reconstruction économique du Québec."

"Relativement à l'aide aux chômeurs en général, le gouvernement du Dominion a traité avec la province de Québec de la même façon qu'avec les autres provinces. Nous avons insisté, cependant, et nous continuons à insister pour que les subventions faites à même l'argent du public pour les secours soient surveillées de façon à assurer que l'on tire le meilleur parti possible de l'argent ainsi dépensé."

Telle est la réponse de M. Rogers à la dernière tirade de Duplessis. L'on voit que les faits démentent catégoriquement le premier ministre du Québec. Quand il pose au sauveur de Montréal, il se sert en réalité de l'argent d'Ottawa. Et ensuite il a le triste courage de blâmer ce gouvernement.

Du reste, si la situation relativement au problème du chômage est arrivée dans une impasse, à qui la faute sinon à Duplessis qui, contrairement à ses assertions, a toujours refusé les concours et la collaboration qu'Ottawa lui a offerts à maintes reprises.

En toute cette affaire, il ne faut pas être bien malin pour s'apercevoir que Duplessis s'applique de son mieux à dénigrer le gouvernement fédéral afin de favoriser l'accomplissement des projets de l'axe Québec-Toronto, de la Leadership League et de la nuée des financiers réactionnaires qui réclament à corps et à cris un gouvernement central "d'unité nationale."

ABONNEZ-VOUS
à
"CLARTE"

UNE MISSION BOMBARDEE PAR LES JAPONAIS

Deux missionnaires canadiens, le révérend et Mme. S. G. Caswell de Coldwater, Ontario, tous les deux âgés de plus de 60 ans, furent tués récemment lorsque des avions japonais ont bombardé à Changteh dans la province de Houan; une attaque qualifiée par des fonctionnaires de l'ambassade britannique de "destruction délibérée de bâtiments marqués libéralement de drapeaux britannique sur les toits."

Quelques jours après, une école américaine fut détruite par des bombes à Foochow, malgré des enseignes qu'elle fut propriété américaine.

Son armée arrêté dans son offensive réclame et même repoussé dans la province de Shansi, la marine japonaise a essayé la semaine passée de regagner son prestige en capturant le port abandonné de Swatow dans la province de Kwangtung. Elle a aussi tâché de cerner les ports voisins de Ningpo, Wenchow et Foochow.

Toutefois, mercredi de la semaine passée, les lignes japonaises aux environs de Swatow subirent de fortes contre-attaques de la part de la Dix-neuvième Armée chinoise, celle qui avait tenu tête à l'invasion japonaise de Shanghai au début de 1932. Les Chinois ont aussi fait de petites attaques à maintes reprises dans les districts de Canton.

"Le port de Swatow fut abandonné avant sa capture," a dit un fonctionnaire du gouvernement; ce fut surtout les commerçants britanniques et autres qui subirent les plus grosses pertes à Swatow, et qui se trouvent graduellement chassés de la côte chinoise par les Japonais.

Le général Chen Cheng du conseil militaire annonça aux reporters que quatre-vingt divisions de troupes chinoises régulières (1,000,000 hommes) opèrent dans des

districts soi-disant "occupés" par le Japon. Sur ces dernières, à peu près 50 divisions furent tout récemment entièrement ré-équipées et ré-organisées.

On rapporte en plus que l'activité partisane derrière les lignes japonaises augmente; dans l'île d'Hainan, par exemple, il paraît que plus de cent Japonais furent tués par les partisans.

Les chiffres publiés par le gouvernement chinois montrent que dans la première moitié du mois de juin les troupes chinoises capturèrent 58 tanks, 3 vaisseaux de guerre, et plus de 90 milles de chemin de fer contrôlés par les Japonais. Plus de 10,000 soldats japonais périrent pendant cette période. Dans les derniers dix jours du moi de mai, on expédia aux familles japonaises 14,500 urnes funéraires provenant du nord de la Chine seule, alors que les hôpitaux de Shanghai comptaient 50,000 blessés japonais.

Amendement de l'Ord. No. 4

(suite de la page 1)

de choses en raison des conditions chaotiques qui en résultèrent.

A cause de tout ceci, l'on s'attend à ce qu'une résolution soit présentée à la convention demandant l'amendement de cette loi afin qu'on mette fin à cette situation.

La loi des salaires raisonnables est une autre loi dont il faut absolument faire modifier les clauses. Depuis l'adoption de l'ordonnance No. 4, laquelle stipule un salaire minimum bien inférieur au coût de la vie. Cette ordonnance est une concession faite aux employeurs, lesquels s'oposèrent à des salaires plus élevés.

Une résolution demandant l'amendement de cette loi sera aussi soumise à la convention.

La Prise de la Bastille Un Glorieux Anniversaire!

Depuis plus de quatre siècles s'élevait dans Paris une énorme forteresse sinistre et patibulaire, flanquée de huit tours d'égale hauteur, entourée d'une haute muraille et séparée du reste de la ville par un large fossé.

Cette forteresse était la Bastille. La première pierre en fut posée le 22 avril 1370 par le sieur Hugue Aubriot. Elle devint immédiatement la prison d'Etat, l'épée de Damocles suspendue au-dessus de la tête des malheureux qu'une simple lettre de cachet, émanant d'un monarque souvent injuste et cruel, suffisait à envoyer littéralement pourrir dans un cachot infect et immonde.

Or, le 14 juillet de cette année marque le 150ème anniversaire de la prise de cet édifice devenu, en 1789, le symbole du despotisme, de la cruauté, de l'arbitraire et de l'injustice féodale.

La sinistre réputation de cette non moins sinistre prison était tellement justifiée, son ombre menaçante effrayait tellement le peuple de Paris que, lors de '89, les patriotes français, dans leur désir de démolir un régime oppresseur, s'écrièrent tous:

—A la Bastille!...

Cette prison s'identifiait au régime féodal. Or, en la démolissant, on avait l'impression de faire disparaître celui-ci.

Les détails de la prise de la Bastille sont très bien connus. Un nombre considérable d'historiens les ont rapportés de diverse façon et est vrai. Mais les observateurs impartiaux ont su démêler le vrai du faux. Rapportons ici cependant un article publié par le journal parisien "Marianne" et qui fournit des détails assez intéressants au sujet de ce triste monument qui, fort heureusement, n'est plus qu'un souvenir du lointain passé:

LE FAUBOURG ST-ANTOINE ET LA PRISE DE LA BASTILLE

Le 13 juillet il plut et c'est peut-être ce qui retardra d'un jour la prise de la Bastille.

Au matin du 14 juillet, des groupes nombreux de gens, inquiets du

tocsin qui sonne sans arrêt et des échafauds sanglantes de l'avant-veille, songent à se défendre et pour cela à se munir d'armes.

Où en trouver?

Parbleu, où elles sont: au Gardemueble, aux Invalides, à l'Arsenal. Qui proféra le cri: "A la Bastille!"

L'Histoire ne le dit pas, mais on peut penser que le peuple s'y porta d'abord avec l'idée de s'emparer des armes dont il supposait les souterrains remplis.

Ce n'est qu'ensuite qu'il voulut abattre ce symbole du despotisme et ce signe douloureux d'un asservissement dont la lettre de cachet personnifiait l'injustice.

Tous les historiens ont conté avec plus ou moins de mélodrame les péripéties de la reddition de la forteresse, suivant la richesse de leur documentation et l'objectivité de leur tempérament. Nous ne reviendrons donc pas sur des détails archéologiques, mais signalerons, ce qui l'est moins que tout d'abord, un devis fut établi par le nommé Soules, promu commandant de la Bastille le 15 juillet, et se montant à 200,000 livres, pour remettre les bâtiments en état.

Ce fut Danton, furieux et tonitruant, qui décida la démolition, le lendemain 16 juillet. En ce temps-là, on était expéditif.

Qui chargea-t-on de l'opération? Un nommé Palloy, entrepreneur des bâtiments du roi au département de la vénérie qui, depuis cette mission mémorable, ne se fera plus appeler que le "patriote" Palloy.

Huit cents hommes furent employés à cette besogne et la démolition dura deux ans.

Entre le 14 et le 18 juillet, date où l'on installa un poste de soixante-dix hommes dans la forteresse, tout le monde put prendre ou détruire ce qu'il voulait, même les archives. La majeure partie fut cependant sauvée et si quelques documents se trouvent en Russie, la bibliothèque de l'Arsenal en possède des copies.

La démolition de la Bastille de-

vint l'attraction du moment la plus populaire, et c'était faire preuve de civisme que d'aller basculer quelques pierres descellées du haut des tours. Des guides vous faisaient visiter les cachots aux dramatiques souvenirs.

Six cents personnes eurent droit officiellement au titre de "vainqueur de la Bastille", mais il fut de toutes façons assez difficile de trier les véritables assaillants de ceux qui arrivèrent en héros de la dernière heure.

La forteresse n'occupait pas, comme certains le croient, la superficie totale de la place de la Bastille. Le bâtiment cerclé de tours crénelées était entouré d'échoppes, de casernes, de ruelles et du jardin de l'Arsenal.

Par une voûte située près de la maison qui porte actuellement le numéro 202 du faubourg Saint-Antoine, on pouvait aller jusqu'à la "Cour de l'Avancée", extérieure au monument lui-même; et au 5 de la rue Saint-Antoine, a été apposée une plaque qui marque l'emplacement par où les assaillants pénétrèrent dans la Bastille.

Sur le quai du métro, station "Bastille", direction gare du Nord, on a intelligemment respecté les vestiges de la contrescarpe du fossé est, et le mur du canal Saint-Martin, côté du Boulevard Bourdon, n'est autre que celui de l'ancien fossé dont le port de l'Arsenal suit le tracé.

Des pierres de la Bastille se retrouvent en divers endroits: à Sceaux, 37 rue des Imbergères, où Palloy se fit construire une maison avec les matériaux provenant de la forteresse; dans les arches du pont de la Concorde, dans le terre-plein du Pont-Neuf, dans les maisons à l'angle de la rue de Bourgogne et de la place du Palais-Bourbon, au 21, boulevard Bonne-Nouvelle et au 7, rue de Tracy.

Notons aussi qu'une pierre fut envoyée à chaque département, avec le plan de la Bastille gravé sur une surface plane.

(Marianne).



Un groupe de réfugiés tchèques, évadés du régime de la terreur hitlérienne, se montre ici avant de débarquer du paquebot polonais Sobieski à Douvres en Angleterre. Nous voyons Votja Benes, frère de l'ancien président de la Tchecoslovaquie, qui lève son chapeau, accompagné de sa femme.